

de Lyon et veuve de Gilbert de Veyny d'Arbouse, qui avait péri, en 1590, au combat d'Issoire (1).

Son fils Jacques d'Apchon, capitaine de 50 hommes d'armes et gouverneur du Roannais, lui succéda dans la possession de Montrond et des autres seigneuries de la famille d'Apchon. Nous le voyons assister, le 12 août 1614, à l'assemblée générale de la noblesse réunie à Montbrison, dans la salle de la Diana, par Charles de Neuville, seigneur d'Halin-court, gouverneur du Lyonnais, pour la nomination aux Etats généraux convoqués à Sens (2).

Jacques d'Albon rendit hommage de la terre de Saint-André, le 13 février 1638. Il avait épousé, en 1606, Éléonore de Saulx-Tavannes, fille de Jean et de Catherine Chabost de Lugny, dont il eut un fils, Claude, qui lui succéda. C'est à cette époque que la seigneurie de Rochetaillée fut détachée du patrimoine des seigneurs d'Apchon. Éléonore de Saulx-Tavannes, tant en son nom que comme mandataire de son mari, vendit, conjointement avec son fils Claude, cette terre à Louis Badol de Forcieu, le 27 septembre 1645 (3).

Claude d'Apchon, seigneur de Montrond, de Saint-André, Boisset et Mably, avait épousé, en 1636, Renée-Béatrix de Grolée, fille de Pierre Pompée, comte de Grolée, dont il eut :

1° Philibert, qui suit ;

2° Jacques-François d'Apchon, marquis de Saint-

(1) Aug. Bernard. Les d'Urfé, p. 335.

(2) Aug. Bernard. Hist. du Forez. II. p. 271.

(3) Fiefs du Forez. V° Montrond. — Latour-Varan. Chronique des Châteaux et des Abbayes. III. p. 107.